

## FICHE 26

# ACTIVITÉS SOCIALES, CULTURELLES ET SPORTIVES – RESTAURATION – LOGEMENT

Le combat pour l'émancipation des travailleuses et travailleurs ne se limite pas à l'amélioration des conditions de travail, des carrières, de la revalorisation salariale. Il s'agit aussi et surtout de promouvoir et de garantir un véritable « droit à la vie » pour toutes et tous : un droit à la démocratie culturelle, aux pratiques sportives, aux vacances, à la restauration, au logement, à l'accueil de la petite enfance... Autant de dimensions qui sont indissociables de l'émancipation collective et individuelle.

### La CGT propose

#### Vacances

- >> Développer le droit aux vacances pour toutes et tous en accordant une attention toute particulière à celles et ceux, qui, pour des raisons diverses, n'y ont pas accès (notamment pour des raisons de pouvoir d'achat, d'exclusion du monde du travail ou de handicap).
- >> Veiller également à ce que l'ensemble des salarié-es quels que soient le type d'entreprise et leur qualification, ne se trouvent pas exclu-es de ce droit.
- >> Exiger une prise en compte plus active des vacances dans la politique de la famille à travers l'aide à la personne notamment grâce au Chèque-Vacances, dont nous soutenons la vocation sociale essentielle, et qui doit être défendue comme telle.

Faire des CSE et des organismes équivalents des acteurs décisifs pour le départ en vacances du plus grand nombre.

Développer les conditions d'un tourisme alternatif comme engagement d'avenir pour :

- >> Poser à travers la problématique des vacances en France comme à l'étranger, la question du développement humain, dans la paix et en harmonie avec son environnement.
- >> Concilier en permanence le social et l'économique en respectant les peuples
- >> Répondre aux besoins des salarié-es d'ici et d'ailleurs sur les bases d'un véritable développement durable.

#### Logement

La garantie d'un logement pour toutes et tous est un élément majeur du vivre ensemble, de l'intégration et de la cohésion sociale dans notre société.

Le déploiement d'une véritable politique nationale d'aménagement du territoire en faveur d'une véritable mixité sociale.

L'État doit être le garant de ce droit sur tout le territoire.

#### Le droit au logement doit garantir :

- >> l'accès pour tous et toutes au logement décent et le maintien dans les lieux sans discrimination de nationalité, de situation sociale ;
- >> Le droit à l'accessibilité pour tous types de situation de handicap ou de perte d'autonomie ;

- >> L'arrêt immédiat des expulsions sans relogement et l'interdiction des coupures d'eau, d'électricité, du chauffage dans le parc privé comme dans le parc public ;
- >> L'accueil de façon digne et adaptée des personnes sans logis et le développement d'une politique d'hébergement pour répondre aux situations d'urgence ;
- >> Un dispositif d'encadrement strict des loyers, en particulier dans les secteurs en tension ou de plus en plus de salarié·es sont de fait exclu·es du marché locatif.
- >> Le développement d'une politique de logement adaptée aux étudiant·es, apprenti·es, aux jeunes démarrant dans la vie active ;
- >> Le libre choix entre la location ou l'accession à la propriété ;
- >> Que la quittance (loyer et charges) n'excède pas 20% de leurs revenus ;
- >> L'organisation, le développement et la répartition de la production de logements sociaux pour répondre aux besoins. Cela relève de la responsabilité de l'État qui doit l'assumer dans le cadre d'un grand service public de l'habitat et du logement garantissant l'égalité d'accès à tous et toutes et la qualité des services dans le cadre d'une politique de la ville favorisant des quartiers par l'implantation de services publics.

### Restauration

- >> La restauration est un élément essentiel d'équilibre et de bien-être. La pause-déjeuner doit être un moment de convivialité et de détente, dans des locaux adaptés, à un prix raisonnable et répondant aux normes qualitatives de santé publique et environnementales ;
- >> Elle doit être prise en charge par l'employeur·euse, la baisse des tarifs devrait permettre d'augmenter les rationnaires.
- >> Les salarié·es doivent reprendre le contrôle de leurs restaurants administratifs. Il pourrait y avoir une généralisation d'une restauration de type ASF-R (anciennement AGRAF) sur tout le territoire.
- >> Quand ce n'est pas possible, les titres-restaurants doivent être revalorisés au maximum légal avec une participation de l'employeur de 60%.
- >> La restauration, au même titre que d'autres missions techniques (ménage, ...), doit être ré-internalisée et les personnels titularisés.
- >> Afin de garantir une alimentation de qualité, la restauration proposée aux agent·es devrait être issue majoritairement de l'agriculture biologique. Un travail sur une gestion raisonnée de l'approvisionnement des restaurants en favorisant le recours aux producteur·trices locaux·cales doit être mené.
- >> Les retraité·es doivent pouvoir accéder aux restaurants avec des tarifs calculés en fonction du montant de leur pension.

### Culture – Sport – Loisirs

La construction d'une véritable démocratie culturelle qui est un axe de construction revendicative et de mobilisation en tant que facteur d'échange, de connaissance et d'émancipation et qui peut également être le moteur de la transformation sociale.

Le droit aux pratiques sportives de son choix pour toutes et tous, tout au long de la vie.

Permettre aux personnes en situation de handicap de pratiquer un sport.

Valoriser le sport associatif

## Ce qui existe aujourd'hui

Dans un contexte de réduction budgétaire, pas de budget pérenne, pas d'assise sur la masse salariale pour le champ Bercy. Pas de réelle possibilité d'agir directement sur les politiques sociales mais rôle de consultation

Par contre pour le semi-public, CSE, CSE Centraux, COSOG etc, les représentant·es des personnels siègent dans les instances et peuvent décider avec toutes les OS représentatives des prestations et actions à destination des personnels : vacances, culture, sport. Dans ces différentes structures, proposer la gestion avec l'OS gestionnaire afin d'être acteur et actrice à part entière de la politique sociale.

## Les moyens pour y parvenir

Objectifs revendicatifs : **reprenre la main sur nos activités sociales et culturelles** quand ce n'est pas le cas comme à Bercy, travailler en commun avec le semi-public afin de bénéficier de leur expérience dans leurs instances dédiées.

- >> Le budget des ASC (activités sociales et culturelles) doit être calculé sur 3% de la masse salariale pour les actif-ves et les retraité-es.
- >> Création d'un service public de la petite enfance, d'un service public du logement.
- >> La restauration doit être prise en charge par l'employeur-euses (2,25% par exemple).
- >> Un véritable service public culturel afin de promouvoir la diversité culturelle aussi bien dans le domaine de la création que dans l'accès aux œuvres.
- >> La culture étant un enjeu du développement humain et un moteur de la transformation sociale. Il faut aussi permettre l'accès aux biens et événements culturels en offrant des tarifs promotionnels en dessous de ceux proposés par les opérateur-rices privé-es ou même public-ques (ex Opéra).
- >> Des gymnases, des salles de sport partout et pour tous et toutes.
- >> Exiger des employeur-euses public-ques ou privé-es un véritable recensement des besoins des actif-ves et des retraité-es.